

SYNDICAT D'APICULTURE « L'Abeille de la Drôme et de l'Ardèche »

COTISATIONS-ABONNEMENTS-ASSURANCES 2024

(Ecrire lisiblement SVP)

NOM et PRENOM :
ADRESSE :
TELEPHONE : Nombre de ruches.....
ADRESSE MAIL :

1. Cotisation syndicale 2024 :

a) Moins de 75 ruches : **34 euros** (revue abeilles et fleurs incluse)

a') 75 ruches et plus : **89 euros** (revue abeilles et fleurs incluse)

Cotisation juridique obligatoire: (défense des grandes causes apicoles)

b) 0,15€ / ruches : x 0,15 € =€ Cotisation = (a ou a') + (b) : (1)

2. Assurances : Nota, aucune formule ne couvre les maladies, empoisonnements et intoxications

Formule I : Responsabilité civile, protection juridique (280€ de franchise)

Si nombre de ruches < 75 → offert par votre syndicat

Si nombre de ruches ≥ 75 → 0,08€/ruches : x 0,08 = € (2)

OU, Formule II Formule I+ dommages subis par vos ruches suite à : Incendie/explosion, Événements climatiques à caractères non exceptionnels (tempête, grêle, poids de la neige) ou à caractères exceptionnels (inondation, glissement de terrain...), transport, **Franchise : 228 €- Catastrophes Naturelles : Franchise légale- Vol et vandalisme : Franchise : 10% avec un minimum de 200 €**

1,35€/ruches: x 1,35 =€ (2)

Remboursement ruche, du 01/10 au 29/02 112.50€, du 01/03 au 30/09 150€

OU, Formule III Formule II incluant un remboursement bien supérieur (franchise de 10% du sinistre avec un minimum de 200€ pour vol, détérioration et acte de vandalisme)

2,20€/ruches: x 2,20 =€ (2)

Remboursement ruche, du 01/10 au 29/02 187.50€, du 01/03 au 30/09 250€

3. Abonnements :

a.	Abeilles et fleurs (UNAF)	Incluse	
b.	L'abeille de France (SNA)	31 euros€
c.	La santé de l'abeille (FNOSAD)	24.00 euros€
		Total Abonnements :(3)

4. Redevance Eco-Emballages : (pour les apiculteurs qui vendent du miel en pots)

0,08€ / ruche ruchette : x 0,08 € =€ (4)

TOTAL GENERAL (1)+(2)+(3)+(4) :-----€

Votre chèque doit être libellé à l'ordre du syndicat « L'abeille de la Drôme et de l'Ardèche » et adressé au trésorier :
Mr Alain CHARRE, 290 route des petits Robins, 26250 LIVRON SUR DROME.

Attention les attestations d'assurance y compris pour les foires et marchés ne sont pas envoyées de manière systématique, sauf demande expresse auprès du président Mr Frédéric BOURGEAUD contact@fredbourgeaud.com 0688598191.

D'autre part, pour votre comptabilité, pensez à faire une photocopie du présent document, complété, et avant de nous le retourner.

DATE LIMITE DE PAIEMENT : 29 février 2024 Attention : Passé ce délai vos ruches sont plus assurées